

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2017**

FR/LN/MH n° 2017/03

Objet de la délibération :**REVISION DES CREDITS
DE PAIEMENT
EXERCICE 2017**NOMBRE DE
CONSEILLERSEn exercice : **29**

Présents : 25

Pouvoir : 00

Votants : 25

Date de la convocation :
7/11/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 NOVEMBRE à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, DUCOUTUMANY Franck, RITTNER Sébastien, STECK Robert, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal.

Absents Excusés :

QUAGLIARELLA Lydie, CHERGUI Cendrine.

Absents :

PHILIPPE Didier, BEAUFORT Arnaud.

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2311-3 et R2311-9

VU la Délibération n°2017/04 du 13/03/2017 portant approbation du budget primitif de la Commune pour 2017,

VU l'avis de la Commission des finances, réunie le 24 octobre 2017,

CONSIDERANT la nécessité de réajuster les montants des crédits de paiements au regard de l'avancée des opérations d'investissement identifiées par des autorisations de programmes,

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité de ses membres présents ou représentés :

VOTANTS : 25	POUR : 20	ABSTENTION(S) : 0	CONTRE : 5
--------------	-----------	-------------------	------------

Contre : STECK Robert, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, HAMARD Roland.

DECIDE de modifier les crédits de paiements pour l'exercice 2017 de la façon suivante :

OBJET Montants en €	AP initiale	CP antérieurs utilisés	Reste à financer	CP 2017 Ouvert au BP 2017	Révision CP + DM s/ BP 2017	Reste à financer Ex. 2018
VOIRIE 1) Accès voirie résidence seniors	1 600 000	759 343.98	840 656.02	350 000	0	490 656.02
EDUCATION JEUNESSE 2) Ecole maternelle Louis Drouet	3 100 000	540 770.64	2 559 229.36	2 400 000	+159 229.36	0
CULTURE 3) Médiathèque	2 700 000	21 857.70	2 678 142.30	1 900 000	-159 229.36	937 371.66

Fait et délibéré à Epernon, le 13 novembre 2017

Le Maire,

Françoise RAMOND



Extrait certifié exécutoire par le
Maire à la date du
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20171113-D2017_11_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2017

Publication : 20/11/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.